

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Farba SA en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 20.10.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **12.12.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Stéphane Lang, liquidateur, chemin de la Paix 7, 1270 Trélex
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO
Maître Olivier Thomas, notaire
1260 Nyon 1
(03094592)